

RÉUSSIR LE
CAPES
de **PHILOSOPHIE**

en **L3**

Tout-en-un sur les épreuves

- Dissertation
- Explication de texte
- Épreuves orales

Anne Lemétayer
Hélène Royer-Rivierre



Introduction

L'explication de texte et la dissertation sont deux activités fondamentales en philosophie. Elles sont évidemment normées lors d'un examen ou d'un concours académique, mais elles relèvent d'une pratique philosophique fondamentale qui accompagne tout étudiant de philosophie, tout enseignant et tout philosophe au long de leur carrière. Elles mettent en jeu des compétences telles que l'analyse, la problématisation, l'argumentation, l'exemplification, la réfutation. La dissertation sollicite la capacité à construire un problème et à examiner les diverses justifications qui soutiennent telle ou telle réponse possible à ce problème. Elle implique de pouvoir produire un raisonnement progressif, logique (que cette logique soit celle de la dialectique ou une autre) et critique. Au cours de la dissertation, les arguments, objections et réfutations, ainsi que certains exemples, sont généralement ceux que les philosophes ayant abordé ce même problème par le passé ont pu présenter. C'est pourquoi la dissertation est étroitement liée à l'explication de texte.

L'explication de texte sollicite la compétence basique qui consiste d'une part à pouvoir comprendre ce que dit un philosophe, ce qu'il soutient (thèse) et comment il le soutient (arguments), d'autre part à pouvoir interroger ce qu'il dit, donc à faire preuve d'une lecture critique. Elle est au cœur de la pensée, en ce sens qu'il n'y a pas de pensée possible sans rapport à une autre pensée. Lire, écouter, discuter avec d'autres philosophes est ce qui met en branle la réflexion personnelle, ce qui lui permet de se structurer, de se préciser, de se consolider. Les lycéens de Terminale témoignent souvent du fait que la lecture de tel ou tel texte de philosophie les a poussés à concevoir autrement un thème qui leur paraissait pourtant évident. Le professeur de philosophie s'appuie sur les philosophes et leurs textes pour construire son cours. Un philosophe qui construit sa propre pensée discute de ce que ses prédécesseurs ont pu dire sur ce même problème.

Il est donc assez logique que ces deux exercices soient ceux proposés communément et depuis le départ aux différents examens et concours de philosophie. Le présent ouvrage vise à aider les candidats au concours du CAPES externe en L3 à se préparer aux différentes épreuves de philosophie. Le CAPES est le Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré. Jusqu'à présent, seuls les étudiants inscrits en Master pouvaient passer le CAPES externe. Désormais, ce concours se présentera lors de la L3. Cependant, on ne note pas de différences radicales dans les épreuves, les méthodes et les attendus pour cette nouvelle formule du CAPES externe.

Le parti pris de cet ouvrage est d'offrir une préparation « tout-en-un » pour ce concours. Il a été pensé comme suit. L'on trouvera dans un premier chapitre la présentation des épreuves et des conseils pour se préparer au concours. Les chapitres II et III présentent les méthodes de la dissertation et de l'explication de texte, en vue des deux épreuves d'admissibilité à l'écrit. On trouvera également des exemples de sujets rédigés, dont les sujets zéro. Les chapitres IV et V présentent les deux épreuves orales d'admission, avec des sujets corrigés.

Les méthodes présentées ici correspondent aux exigences du CAPES externe en L3, mais les exigences de base d'un jury concernant la dissertation et l'explication de texte en philosophie ne varient pas fondamentalement d'un concours à l'autre. Le lecteur qui ne prépare pas spécifiquement ce concours, mais qui cherche à s'informer sur ces méthodes en vue d'un éventuel concours ou tout simplement pour progresser, quelle que soit son année d'études, pourra également lire avec profit cet ouvrage.

I

Se préparer au concours du CAPES en L3

1. Le concours du CAPES externe L3



1.1. Les épreuves d'admissibilité

Les épreuves d'admissibilité constituent un premier palier de sélection qui se fait à l'écrit. Elles sont au nombre de deux.

La première épreuve d'admissibilité :

« L'épreuve prend la forme d'une dissertation. Elle permet d'évaluer les capacités de problématisation et d'argumentation philosophiques du candidat et sa maîtrise des connaissances disciplinaires. Elle permet également d'apprécier la qualité de l'expression écrite. » Cette première épreuve est donc une dissertation qui mobilise, comme on a pu le dire en introduction, diverses compétences telles que la problématisation et l'argumentation. Elle est également l'occasion de vérifier les connaissances philosophiques des candidats (leur précision et leur exactitude), puisque le candidat s'appuie sur ces connaissances pour fonder ses arguments. Enfin, il est rappelé que la qualité de l'expression écrite (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe) est prise en considération dans la notation.

Cette première épreuve dure 5 heures pour un coefficient 3.

On se reportera au chapitre II pour une présentation détaillée de cette épreuve.

La seconde épreuve d'admissibilité :

« L'épreuve prend la forme d'une explication d'un texte de philosophie emprunté à l'œuvre d'un des auteurs du programme. Elle permet d'évaluer la précision de lecture et d'analyse, et les capacités d'interprétation philosophiques du candidat. » Cette seconde épreuve est une explication de texte qui mobilise les compétences de compréhension, d'interprétation, d'analyse et de critique. Tout comme pour la première, la qualité de l'expression écrite est prise en considération dans la notation.

Cette seconde épreuve dure 5 heures pour un coefficient 3.

On se reportera au chapitre III pour une présentation détaillée de cette épreuve.

1.2. Les épreuves d'admission

Les épreuves d'admission constituent le second palier de sélection qui se fait à l'oral. Elles sont également au nombre de deux.

La première épreuve d'admission :

« Deux textes tirés d'œuvres d'auteurs du programme de philosophie sont proposés au choix du candidat, qui retient l'un d'entre eux. L'épreuve consiste en un exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury. Le candidat propose dans son exposé une réflexion organisée présentant les principales dimensions philosophiques du texte choisi, adossée en particulier aux notions, repères ou perspectives issus du programme, qu'il juge pertinents. L'échange avec le jury permet au candidat de préciser et de développer l'approche qu'il a proposée, et d'élargir et d'approfondir sa réflexion, en mobilisant le cas échéant

d'autres éléments du programme. L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à organiser son raisonnement philosophique, à argumenter et à dialoguer avec le jury. » Cette première épreuve est nouvelle et vient remplacer l'épreuve de la Leçon du CAPES externe en M2. Elle semble cependant, comme l'épreuve de la Leçon, mêler explication de texte et dissertation sous la forme d'un « exposé disciplinaire ». Visiblement inspiré du texte, de son problème et de sa ligne argumentative, l'exposé disciplinaire propose une réflexion sur ce problème qui déborde la simple explication linéaire du texte. Nous nous risquons à quelques hypothèses concernant cette épreuve dans notre chapitre IV.

Le candidat dispose de 2 h 30 pour préparer cette épreuve, ce qui est assez court, puis de 25 minutes pour présenter son exposé disciplinaire, suivi de 35 minutes d'échange avec le jury. Le coefficient est de 5 : c'est le coefficient le plus important des 4 épreuves.

On se reportera au chapitre IV pour une présentation détaillée de cette épreuve.

La seconde épreuve d'admission :

« Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury. L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension

des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

- se projeter dans le métier de professeur ;
- transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
- comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
- appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions. »

Cette seconde épreuve est en partie semblable à l'épreuve d'entretien du CAPES externe en M2. La nouveauté réside dans les deux derniers points : « comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique » et « appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions ».

L'épreuve dure 35 minutes pour un coefficient 3.

On se reportera au chapitre v pour une présentation détaillée de cette épreuve.

1.3. Les rapports de jury



Dans le cadre d'un examen comme le Bac ou d'un concours comme celui du CAPES externe, la dissertation et l'explication de texte sont des exercices académiques normés : elles se font selon des règles précises qu'il convient de respecter si l'on souhaite réussir. Ces règles sont énoncées et rappelées, année après année, dans les divers rapports de

jury. L'ouverture du concours du CAPES aux étudiants de L3 en 2026 ne change pas ces règles, et on peut donc lire avec profit, en attendant la publication des prochains rapports de jury spécifiques à cette nouvelle formule, les rapports déjà publiés pour le CAPES externe en M2. Les méthodes présentées dans les chapitres qui suivent sont directement inspirées des diverses indications fournies dans ces rapports, afin de répondre au plus près aux exigences du jury.

1.4. Le programme



« Le programme des épreuves d'admissibilité et de la première épreuve d'admission est celui de l'enseignement de la philosophie des classes terminales de la voie générale (BO n° 8 du 25 juillet 2019, annexe 1) et de la voie technologique (BO n° 8 du 25 juillet 2019, annexe 2). » Il importe, pour se préparer efficacement à ce concours, de connaître par cœur ce programme et de le maîtriser. Nous verrons dans la section suivante comment la préparation aide à maîtriser ce programme.

Tout d'abord, le programme de philosophie en terminale générale consiste en **17 notions** : Art – Bonheur – Conscience – Devoir – État – Inconscient – Justice – Langage – Liberté – Nature – Raison – Religion – Science – Technique – Temps – Travail – Vérité.

Le programme en terminale technologique ne retient que 7 de ces notions : Art – Justice – Liberté – Nature – Religion – Technique – Vérité.

En outre, le programme est constitué de **84 philosophes**. La liste d'auteurs du programme de la filière technologique est identique. Il paraît évident que rares seront les candidats à connaître – ne serait-ce que de nom – l'entièreté de ces auteurs. Tel n'est d'ailleurs pas l'objectif de la préparation, nous le redirons.

Enfin, il y a une liste de **31 couples de repères**, c'est-à-dire de distinctions lexicales et conceptuelles, qui doivent être également connus et utilisés tant en dissertation qu'en explication de texte. On y trouve par exemple les couples « Absolu/Relatif », « Légal/Légitime », « Obligation/Contrainte », etc.

L'enseignant de philosophie a toute latitude pour organiser l'étude de ces notions, auteurs et repères au cours de l'année. Il peut étudier ces notions seules ou les regrouper. Trois perspectives sont cependant indiquées pour orienter le traitement de ces notions : elles servent de cadre dans lequel sont conçus les sujets de baccalauréat. Ces trois perspectives sont : L'existence humaine et la culture ; La morale et la politique ; La connaissance. Le professeur peut ainsi, par exemple, étudier la notion de la Liberté dans la perspective de l'existence humaine, et portera donc son attention sur le libre arbitre ; et dans la perspective de la morale, il liera liberté et responsabilité (avec la notion de Devoir par exemple) ; enfin, dans la perspective de la connaissance, en se demandant si l'on peut savoir que nous sommes libres. Il sélectionnera les textes des philosophes du programme qui lui semblent les plus pertinents pour fonder sa réflexion, et sollicitera les repères tels que « Obligation/Contrainte », « Objectif/Subjectif », « Contingent/Nécessaire ».

Ceci peut servir de modèle pour les candidats, tant pour se préparer au concours que pour se préparer à leur futur métier. C'est pourquoi nous allons à présent évoquer quelques pistes pour se préparer efficacement au concours.

2. Se préparer au concours

Le travail de préparation d'un candidat se compose de **lectures** à partir desquelles il augmente ses connaissances, qu'il peut « ficher » pour mieux les classer et les mémoriser ; et d'**entraînements** en conditions réelles.

2.1. Lectures et fiches

Ce travail de lecture et d'élaboration de fiches a une importance cruciale, non seulement pour préparer le concours, mais aussi pour préparer les futures années d'enseignement. Si les fiches sont bien faites, elles pourront servir de support dans les premières années pour construire ses cours. Mais comment bien faire ses fiches ? Sur quels thèmes ? Que faut-il retenir, que peut-on laisser de côté ?

Tout d'abord, en ce qui concerne les lectures, il est primordial qu'elles soient de **première main**, c'est-à-dire que les candidats lisent directement les ouvrages des philosophes, et qu'ils ne se contentent pas de fiches de lecture, résumés ou synthèses. Cependant, il est évident qu'il est impossible d'absorber tous les ouvrages de tous les auteurs du programme – au nombre de 84, rappelons-le –, et cela n'est d'ailleurs pas utile ou demandé pour le concours. Que faire ?

Tout d'abord, nous recommandons de développer, au cours des années de Licence, une **familiarité** avec certains auteurs. Il faut sélectionner deux ou trois auteurs que l'on va fréquenter régulièrement, c'est-à-dire dont on va lire plusieurs des œuvres desquelles on aura une bonne connaissance. Ces philosophes bien maîtrisés pourront servir de ressource première pour les dissertations. C'est pourquoi il faut plutôt les choisir parmi des philosophes qui présentent un corpus en morale, politique, esthétique, épistémologie. Nous pensons par exemple à Platon, Aristote, Pascal, Kant ou encore Arendt. L'objectif est de pouvoir se servir de ces philosophes familiers quasiment sur

tous les sujets, pour construire certains arguments de la dissertation. Il est donc nécessaire de les **maîtriser précisément**, et non dans les grandes lignes. Il faut être capable de pouvoir restituer une page (ou plus) de raisonnement, avec son déroulé argumentatif, ses exemples, ses réfutations.

Néanmoins, connaître très bien deux ou trois philosophes n'est pas suffisant. Le jury insiste, année après année, sur une culture « basique » qu'on peut légitimement attendre des candidats à un concours du professorat. Cela signifie qu'un candidat au CAPES, à la fin de ses années de Licence, est censé connaître les grands systèmes de pensée de philosophes tels que Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel, Marx, Nietzsche, Freud, Husserl, Heidegger, Sartre. Ces connaissances permettront notamment d'éviter des erreurs grossières d'interprétation sur l'épreuve d'explication de texte¹. Un étudiant de Licence n'aura évidemment pas lu tous ces philosophes. Il faut donc assurer cette **culture philosophique fondamentale** par des ouvrages d'introduction, des anthologies, une histoire de la philosophie, etc.²

Quoique la lecture de première main soit préférable, certaines œuvres, si elles n'ont pas été lues avant, peuvent difficilement faire l'objet d'une lecture suivie dans l'année de préparation, tant le travail à fournir est important. Par exemple, il va être difficile de se lancer dans la lecture des trois *Critiques* kantiennes si cela n'a pas été fait dans les années précédentes. Et on pourra encore moins cumuler la lecture de la *République* de Platon, de la *Critique de la raison pure* de Kant et de *L'être et le néant* de Sartre. Il sera donc sans doute nécessaire d'adopter une triple stratégie. Premièrement : sélectionner, parmi les grandes œuvres, une, deux, trois, selon ses capacités, que l'on lira de

1. Le sujet zéro présenté dans le chapitre III montre assez la nécessité d'avoir à l'esprit le système philosophique kantien pour ne pas errer dans la problématisation et l'interprétation du texte.

2. Les Éditions Ellipses proposent des collections comme *Apprendre à philosopher avec...* ou *Dictionnaire...* qui permettent d'entrer rapidement dans la pensée d'un philosophe.

façon détaillée. Deuxièmement : se référer à un ouvrage introductif ou des fiches de lecture pour ce qui est des autres grandes œuvres que l'on ne pourra pas lire de première main, faute de temps. Troisièmement : se reporter sur des œuvres moins volumineuses, plus facilement absorbables. On préférera ainsi *L'existentialisme est un humanisme* de Sartre plutôt que *L'être et le néant* ; les *Fondements de la métaphysique des mœurs* plutôt que la *Critique de la raison pratique* ; et ainsi de suite.

Cette dernière stratégie peut être adoptée pour les auteurs moins connus du programme, mais tout aussi centraux sur certaines notions. L'avantage de cibler un ouvrage plus concis est que l'on peut prendre le temps de l'étudier à fond : son problème, sa structure, ses arguments, sa progression, ses concepts, ses exemples. C'est cette matière qui va faire l'objet des fiches. Et c'est la raison pour laquelle une lecture de première main est nécessaire. Il faut lire attentivement l'œuvre philosophique, cerner le **problème** que se pose le philosophe, la **thèse** qu'il entend soutenir, les **arguments** qui le lui permettent, les **exemples** qui illustrent ces arguments, les **objections** éventuelles qu'il anticipe, les **réfutations** par lesquelles il leur répond. Il est important aussi de noter les **concepts** que le philosophe emploie et en quel sens il les entend. Il ne s'agit donc pas de prendre des notes en recopiant des lignes entières du texte. On peut lire une unité (un chapitre par exemple), puis se demander : quel est le problème ? quelle réponse est apportée ? quel(s) argument(s) sont développés ? et synthétiser ces différents points en quelques phrases ou dans un schéma. On peut, à la toute fin de la lecture, tenter de présenter un schéma de la structure entière de l'ouvrage permettant d'apprécier d'un coup d'œil le point de départ du raisonnement et sa progression jusqu'à sa conclusion.

Une telle fiche a un double intérêt : elle servira pour la dissertation, en fournissant des références philosophiques manipulables, et elle entraîne déjà à l'explication de texte en obligeant à distinguer problème, thèse, arguments, etc.

Cependant, le travail de préparation au concours ne nécessite pas uniquement des lectures. Il faut également, pour se préparer notamment à la dissertation, étudier de près le programme de terminale. L'idéal est de pouvoir **se constituer un bloc de fiches sur chaque notion du programme**. On commencera par cerner les différents problèmes attachés à cette notion, selon les trois perspectives du programme. Ces problèmes ne sont pas en nombre infini, et même si leur formulation peut varier, le fond du problème reste identique. Ensuite, on repérera les auteurs qui se sont confrontés à ces problèmes, et on notera la façon dont chacun y a répondu (ici, les fiches réalisées lors des lectures pourront être réparties selon les problèmes). On prendra soin de bien noter la façon dont chaque philosophe définit la notion en question : la raison n'a pas tout à fait le même sens sous la plume de Descartes et sous celle de Kant. On pensera également à associer les repères utiles au traitement de chacun des problèmes.

Pour mener à bien ce deuxième aspect du travail, compulser des **manuels de terminale** peut s'avérer très utile. En effet, ces manuels détaillent généralement les divers problèmes gravitant autour d'une notion, et présentent les textes de référence. Ces textes sont des extraits trop courts pour satisfaire une préparation au CAPES, mais ils peuvent fournir un point de départ aux candidats qui ne sauraient par quel bout commencer ou quel auteur consulter. Si l'on compulse trois manuels et qu'à chaque fois, pour la notion de l'Art et le problème de savoir si le but de l'art est d'imiter la réalité, on trouve des extraits de l'introduction de l'*Esthétique* de Hegel, il peut s'avérer utile d'aller lire de façon détaillée cette introduction, d'en faire une fiche, puis de consulter un ouvrage d'introduction sur Hegel pour connaître son propos général dans l'*Esthétique* (qui fait plus de mille pages). Les manuels ont aussi l'avantage de proposer des définitions. Concernant le sens des concepts et les variations de sens entre les philosophes, on pourra également

se référer à des ouvrages de type *Le vocabulaire de* ou *Dictionnaire*¹, c'est-à-dire des dictionnaires qui explicitent le vocabulaire employé par un philosophe.

Lorsqu'on fait une dissertation, on mobilise les auteurs de référence sur le problème soulevé dans la notion en question. Les arguments développés reprennent les arguments de ces auteurs. C'est pourquoi il importe tout à la fois d'avoir fait des **fiches par notions, mais aussi par auteurs**, et d'avoir étudié précisément leurs thèses, leurs arguments, leurs exemples et leurs concepts, afin de pouvoir les restituer avec exactitude et profondeur dans une copie.

Lorsque l'on fait une explication de texte, l'on doit être capable de cerner le problème, la thèse, les arguments, les exemples, le sens des concepts. La lecture critique sera aidée par la connaissance que l'on peut avoir de la position d'autres philosophes sur le même problème.

Nous en venons donc à présent à la question des entraînements.

2.2. Les entraînements

Faire des fiches et les mémoriser n'est qu'une partie du travail : **réaliser des entraînements en conditions réelles** est également d'une importance capitale en vue de réussir le concours. Les universités proposent en général des entraînements réguliers et corrigés aux candidats qui préparent les concours. Mais il arrive que ces entraînements ne soient pas surveillés, que la copie puisse être rendue quelques jours plus tard. Les candidats peuvent interrompre leur travail, aller consulter Internet ou la bibliothèque universitaire, voire taper leur devoir sur traitement de texte. Il est déconseillé de faire ainsi.

Tout d'abord, il faut prendre conscience que l'épreuve, ou plutôt les épreuves, du CAPES sont autant des épreuves intellectuelles que physiques. Tout comme l'esprit, le corps doit être entraîné. Ce n'est pas

1. Collections des Éditions Ellipses.

rien de pouvoir demeurer assis pendant cinq heures, de savoir manger tout en écrivant, et même d'écrire à la main pendant cinq heures. Les douleurs dans les doigts, le poignet, les crampes éventuelles, le mal de dos, la fringale, etc., sont autant de données à prendre en compte. Comme un sportif, le candidat doit **connaître son corps** : à quel moment a-t-il besoin d'une pause ? Quand peut-il se contenter de grignoter rapidement et quand doit-il manger quelque chose de plus consistant ? Le cerveau consomme de l'énergie, la concentration fatigue, et il faut savoir à quel moment et avec quels aliments relancer « la machine ».

En outre, il est primordial de s'entraîner à **finir son devoir dans les temps**. Le jour des épreuves, pas de délai accordé. Il faut donc trouver sa « vitesse de croisière » en rédaction. Combien de temps peut-on accorder au brouillon ? Combien de temps à l'introduction ? Nous n'écrivons pas tous à la même vitesse. Combien de temps met-on à écrire deux pages ? Le candidat doit pouvoir estimer le temps qu'il lui faudra pour rédiger sa première partie, ou pour rédiger l'explication de dix lignes. Il doit pouvoir se rendre compte s'il est en retard et doit accélérer pour finir dans les temps, ou bien s'il peut s'accorder une pause supplémentaire ou un peu plus longue (par exemple pour manger sans écrire en même temps). Il faut également prendre deux éléments en considération. Le premier est le fait que la correction de l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison, de la syntaxe est prise en compte dans la notation. Il faut donc **se relire et se corriger**. Or, cela prend un certain temps. Préfère-t-on se relire au fur et à mesure qu'on rédige, par exemple à chaque fois qu'on a fini une partie ? Préfère-t-on se relire une seule fois en entier à la fin ?

Le second élément est le fait qu'on ne réfléchit pas de la même façon lorsqu'on écrit à la main et lorsqu'on tape son texte sur traitement de texte. Le traitement de texte permet d'écrire avec spontanéité, en réfléchissant au fil de l'eau, et en cas d'erreur, de retouche, de précision, de pouvoir effacer, insérer, décaler, copier-coller des paragraphes entiers. Mais ceci, évidemment, n'est pas possible lorsqu'on écrit à la main. Ce qui implique de réfléchir à l'avance à ce que l'on va dire, pour être

certain de ne rien oublier. En effet, pas d'insert possible en plein milieu du paragraphe que l'on vient de terminer. **La façon d'écrire conditionne donc la façon de réfléchir**, nécessitant plus ou moins d'anticipation. Cela peut varier d'ailleurs d'un exercice à l'autre : rédiger un argument de dissertation ne fait pas appel au même type de réflexion que rédiger l'explication d'une phrase. Le candidat ne pourra identifier ses failles, ses forces, ses capacités, ses faiblesses, ses rapidités et ses lenteurs, ses coups de mou et ses moments productifs, qu'en situation réelle.

Nous ne saurions donc trop encourager les candidats à participer à un maximum d'entraînements et à « jouer le jeu ». Une fois le devoir rendu, il ne faut pas jeter son brouillon. Il sera utile lors de la correction. Là encore, on peut faire deux fiches : une fiche pour la dissertation et une fiche pour l'explication de texte. Sur chacune, on notera les points positifs relevés par l'enseignant sur la copie, et les points à améliorer. Il est important de pouvoir, lors de l'entraînement suivant, se souvenir de ce que l'on a bien fait (et donc que l'on doit recommencer), et de ce que l'on doit améliorer. Trop de candidats ont sans cesse les mêmes remarques, parce qu'ils oublient d'un devoir à l'autre ce qui n'allait pas et reproduisent donc les mêmes erreurs. Si votre enseignant vous dit de travailler les enjeux, la prochaine fois vous devez le faire. C'est ainsi que l'on progresse.

Nous terminons par un point sur la **qualité de l'expression écrite**. Chaque année, les rapports de jury s'étoffent de remarques à ce sujet. Cette qualité d'expression est prise en compte dans la notation, à l'écrit comme à l'oral. L'écriture manuscrite doit être lisible autant que la voix (à l'oral) doit être audible et articulée. Les candidats doivent prendre en considération le fait que leurs **copies sont scannées et corrigées numériquement**. La **disposition formelle** de la copie est importante : elle permet d'envoyer des signaux visuels. Si vous revenez à la ligne et entamez un autre **paragraphe**, c'est que vous changez d'idée. Ainsi, on ne reviendra pas à la ligne pour énoncer un exemple illustrant l'argument qui se trouve au paragraphe précédent : exemple et argument

fonctionnent ensemble, dans le même paragraphe. **Passer une ligne** revient à changer de **partie**. Ainsi, on ne passera de ligne qu'entre l'introduction et la première partie, la première et la seconde partie, la seconde et la troisième partie, la troisième partie et la conclusion. Éventuellement, les **transitions** pourront aussi être des paragraphes flottants entre les parties, à moins que l'on ne préfère les rattacher à la fin de la partie. Les fautes d'orthographe, de grammaire et de conjugaison doivent rester ponctuelles, surtout si elles concernent des points censés être maîtrisés depuis la primaire (comme la différence entre a/à, on/ont, etc.). Enfin, on veillera tout particulièrement à couper correctement les mots quand on arrive au bout de la page (on coupe le mot entre deux syllabes, la coupure est signalée par un tiret), ainsi qu'à la **formulation des questions**. Si la question est formulée directement, alors on applique l'inversion verbe/sujet et on termine par un point d'interrogation ; si la question est formulée indirectement, cela exclut l'inversion verbe/sujet et le point d'interrogation final. On écrit : « Le problème est : peut-on parvenir à juger correctement le réel ? », « Peut-on parvenir à juger correctement le réel ? » et « Nous nous demanderons si l'on peut parvenir à juger correctement le réel. ».

II

Première épreuve d'admissibilité : la dissertation

Depuis 2014, le CAPES externe de philosophie est orienté vers une plus grande professionnalisation des candidats et candidates recrutés comme professeurs de philosophie. Les épreuves ont été infléchies pour permettre de reconnaître et valoriser des qualités académiques bien sûr, mais également pédagogiques et didactiques, toutes essentielles à l'enseignement de la philosophie en lycée, à des grands débutants. Parmi ces épreuves, la composition de philosophie ou dissertation philosophique est restée la première épreuve d'admissibilité. C'est qu'elle permet d'évaluer un grand nombre des connaissances, des compétences et des qualités attendues de futurs enseignants et enseignantes de philosophie. Bien comprendre ce qui est attendu des candidats lors de la première épreuve d'admissibilité (1) est nécessaire pour réaliser et réussir la dissertation (2).

1. Comprendre ce qui est attendu des candidats lors de la première épreuve d'admissibilité

1.1. S'appuyer sur la présentation de l'épreuve et les rapports de jury

« La première épreuve d'admissibilité dure 5 heures et a un coefficient 3.

L'épreuve prend la forme d'une dissertation.

Elle permet d'évaluer les capacités de problématisation et d'argumentation philosophiques du candidat et sa maîtrise des connaissances disciplinaires. Elle permet également d'apprécier la qualité de l'expression écrite.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. »

La première épreuve d'admissibilité est une dissertation, d'une durée relativement courte : 5 heures, soit une heure seulement de plus que l'épreuve de philosophie du baccalauréat. La durée et le programme de cette épreuve – le programme de philosophie des classes de terminales générale et technologique – disent son **caractère généraliste**. Il ne s'agit pas d'évaluer des connaissances très spécialisées ou une érudition qu'un étudiant en licence 3 ne saurait encore avoir constituée, mais bien plutôt des **capacités fondamentales nécessaires à un futur enseignant de philosophie**, que la suite de sa formation et que l'exercice de son métier consolideront. La présentation des épreuves en retient quatre : « problématisation et argumentation philosophiques », « maîtrise des connaissances disciplinaires », « qualité de l'expression écrite ». Il importe de bien comprendre que ces capacités sont à la fois **d'ordre académique et professionnel**.

Académiquement, la réflexion philosophique est consubstantielle de la **problématisation** – opération intellectuelle qui détermine la difficulté ou l'embarras instruit par la dissertation –, et de **l'argumentation** – procédé par lequel sont produites les raisons ou les justifications qui soutiennent les hypothèses et thèses examinées –, même si elle ne s'y réduit pas – on y reviendra. Pour nourrir ces opérations, il faut des **connaissances philosophiques** essentiellement, mais pas seulement – on y reviendra également. Ce qui signifie que sans être un spécialiste de tous les champs philosophiques qui sous-tendent le programme de terminale (anthropologie, esthétique, politique, éthique, épistémologie, métaphysique), se préparer au CAPES implique d'avoir une **idée claire et précise** des problèmes, des concepts, des arguments

produits par les courants et les auteurs les plus opératoires relativement aux notions et aux perspectives du programme de philosophie de terminale, et des controverses qui en résultent.

Dire au sujet de la première épreuve d'admissibilité – une dissertation – qu'il s'agit d'une épreuve au caractère généraliste ne revient donc pas à dire qu'il suffit de s'y contenter d'exposés de doctrines généraux, au sens ici de vagues, superficiels, imprécis et convenus. Tous les rapports de jury de CAPES pointent d'année en année la faiblesse conceptuelle et doctrinale de certaines copies, dont les écrits « uniformes et pauvres¹ » sont réhibitoires. Les mêmes rapports rappellent également que la **clarté et la rigueur** de l'exposition et de la progression des idées et la **maîtrise de l'expression écrite** sont exigées. Elles sont les conditions de possibilité de la compréhension du correcteur. La dissertation est un exercice écrit destiné à être compris par un lecteur, que l'auteur ne peut préciser ou défendre lorsqu'il est évalué : il s'agit donc de rédiger avec les plus grandes clarté, précision et correction.

Ces capacités académiques sont également des qualités et des compétences professionnelles : un futur enseignant de philosophie doit savoir faire ce qu'il apprendra à faire à ses élèves et ce qu'il évaluera – problématiser, argumenter, mobiliser à bon escient des connaissances philosophiques précises, pour ne s'en tenir qu'aux capacités listées dans la présentation de la première épreuve d'admissibilité. Le rapport du jury de CAPES externe 2014 « *attir[ait] l'attention des futurs candidats sur leur **responsabilité pédagogique**. Un professeur, quelle que soit la discipline qu'il enseigne, doit être animé par la volonté d'être compris, et le plus exactement possible. Cela signifie que le jury est en droit d'attendre de la part des candidats une aptitude et une attention particulières à la **clarté de l'exposition, de la construction et de la progression de l'analyse**. Non seulement la formulation de la*

1. Sylvia GIOCANTI (dir.), *Rapport du jury, CAPES externe et CAFEP-CAPES, section philosophie, session 2023*, p. 13. Consultable en ligne : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources?f%5B0%5D=contest_taxonomy%3A205.

réflexion présentée par le candidat doit être aisément et précisément comprise par le lecteur, mais le but qu'il se fixe, les enjeux qu'il vise et les étapes par lesquelles il passe doivent apparaître nettement.

*À cette première responsabilité s'en ajoute une seconde, qu'il devrait être superflu d'énoncer : les candidats doivent faire l'effort de **s'exprimer dans un français correct**. » (p. 9). Dont acte.*

1.2. Ne pas confondre la dissertation philosophique avec d'autres discours et exercices

Le verbe « dissenter » est porteur d'une **connotation péjorative** qui peut aider à comprendre ce que la dissertation n'est pas. En effet, il peut signifier « Développer en bonne et due forme (et souvent longuement) des arguments, des opinions (sur un sujet quelconque) de manière oiseuse ou pédante et ennuyeuse. » (*Trésor de la Langue Française informatisé*). Dans cette acception, l'accent est mis sur la forme au détriment du fond, et sur la lourdeur et l'affectation. **Dissenter peut n'être qu'un vain exercice rhétorique d'étalage de connaissances.** C'est précisément ce que la dissertation philosophique doit éviter : elle ne peut échapper au respect d'une forme qu'on rappellera bientôt et à une certaine technicité, mais elle ne doit jamais devenir formaliste et jargonnante. **On évite cet écueil de deux manières** : en donnant à la dissertation une matière et en écrivant avec clarté, précision et sobriété.

Premièrement, en donnant à la dissertation **une matière**, c'est-à-dire d'abord quelque chose qui est à la fois une difficulté, voire un obstacle, mais aussi une impulsion, un appel à réfléchir, autrement dit **une problématique**. C'est elle qui donne sa légitimité à la dissertation et permet qu'elle ne s'épuise pas en un vain exercice formel. La problématique de la dissertation philosophique ne doit pas être confondue avec le sujet ni avec sa reformulation, mais elle en est déduite grâce à son analyse. Problématiser « *ne consiste pas à reformuler une question pour construire son exposé à partir de cette reformulation, mais au*